

Morale n.c.- Critères d'efficience 2009-2010

Critères d'efficacité et de réussite reliés aux points du rapport NE

- A. Savoirs et Savoir-faire **suffisants** en quantité et en qualité (cfr. référents)
 - B Adéquation entre les activités et les compétences (cfr. référents):
permettre à l'élève de résoudre des problèmes moraux dans un esprit de libre examen et de pratiquer une citoyenneté démocratique ouverte sur le monde à l'école
 - C. Evaluation diversifiée (cfr. référents): **selon les modalités prévues**
 - E. Le cahier et le journal de classe comme **outils d'apprentissage efficaces**
 - F. L'aide aux élèves en difficulté est **intégrée dans les pratiques pédagogiques**
 - H. Les locaux, le matériel didactique **concourent à l'efficacité des apprentissages**
-

A ■ Des Savoirs et Savoir-faire suffisants

Critères d'efficience:

- Les concepts, valeurs et problématiques définis dans chaque module sont articulés aux objectifs généraux du degré et de l'année d'enseignement
 - Les notions, concepts et habiletés à développer sont structurés de manière formative, communiqués aux élèves afin de permettre la construction d'outils utiles à la compréhension des problématiques envisagées.
 - Le temps d'apprentissage est suffisant
-

B. Les activités sont en adéquation avec les compétences, c'est-à-dire susceptibles de permettre à l'élève de résoudre des problèmes moraux dans un esprit de libre examen.

Critères et indicateurs d'efficience:

- ❑ L'élève est confronté à des supports susceptibles d'éveiller le questionnement moral
 - ❑ L'élève est mis en situation de communiquer ses représentations oralement et/ou par écrit
 - ❑ L'élève est confronté à une information diversifiée ou amené à s'informer à des sources divergentes
 - ❑ L'élève est amené à exercer son esprit critique face aux différentes informations
 - ❑ L'élève est amené à formuler une problématique morale
 - ❑ L'élève est exercé à la distanciation (par le dialogue, la confrontation d'idées, recherche de consensus/dissensus, l'expérimentation de divers rôles, l'ouverture culturelle)
 - ❑ L'élève est amené à réaliser une synthèse formative des apports de la confrontation d'idées
 - ❑ L'élève est amené à formuler un choix autonome (par la prise de conscience des valeurs liées au choix posé, par le réaménagement du cadre de valeur initial) par le libre examen
 - ❑ L'élève est sensibilisé aux diverses formes d'engagement
 - ❑ L'élève est amené à formuler un jugement sur ses propres apprentissages en termes de valeurs et d'attitudes (évaluation formatrice permettant l'auto-régulation des apprentissages par l'élève)
-

Pertinence de l'évaluation en morale

Principes généraux:

- La finalité du cours est d'exercer les élèves à résoudre leurs problèmes moraux sans se référer à une puissance transcendante ou à un fondement absolu par le moyen d'une méthode de réflexion basée sur le libre examen
- Le programme de morale a adopté la définition de la compétence énoncée dans le Décret *Missions prioritaires de l'école* avec cette précision que les compétences définies par le programme sont à considérer comme des outils de réalisation de soi, non mesurables. Seuls les S et les SF peuvent faire l'objet d'une évaluation par le professeur.
- A l'issue de chaque module, il est prévu que l'élève élabore un bilan personnel de ses apprentissages en termes de valeurs et d'attitudes (évaluation formatrice).

Critères d'efficience:

- Les objets de l'évaluation en morale sont-ils compatibles avec les objectifs, les finalités, les compétences définies?
 - Les différentes modalités de l'évaluation sont-elles assumées?
-

C. Evaluation des compétences

I. Critères d'efficience:

1. Les Savoir-être ne sont pas évalués
(seuls les savoirs et savoir-faire sont évaluables par le professeur au cours de morale)
 2. Les différentes modalités de l'évaluation sont pratiquées
 - a. Évaluation des apprentissages par le professeur:
 - évaluation sommative des S et des SF s/base de critères pertinents, communiqués aux élèves
 - évaluation formative en cours d'apprentissage (cotée ou non)
 - b. Evaluation des apprentissages par l'élève :
 - évaluation formatrice cotée s/base de critères formels (au 3^e degré) ou non (aux 1^{er} et 2^e degrés)
-

II. Pertinence et Validité de l'évaluation

1. Les consignes portent-elles sur des savoirs disciplinaires exercés, identifiés?
 2. Les consignes portent-elles sur des savoir-faire disciplinaires exercés, identifiés?
 3. Les critères de l'évaluation sont-ils formulés, communiqués aux élèves?
 4. Les réponses sont-elles cohérentes par rapport aux consignes?
 5. Les réponses sont-elles évaluées sur base des critères retenus?
 6. Les travaux cotés font-ils l'objet d'une correction formative ?
-

F. Aide aux élèves en difficulté: le professeur incite l'élève à être acteur de ses apprentissages en développant de manière pertinente une ou plusieurs stratégies allant dans ce sens

Critères d'efficience:

- Communication orale et écrite**
 - Coopération**
 - Recherche d'informations**
 - Ouverture à la diversité culturelle et philosophique**
 - Réflexivité**
 - Métacognition**
 - Intégration sous des formes diversifiées**
 - Evaluation formatrice**
-

E. Cahier

Critères d'efficience:

- Introduction précisant le cadre général dans lequel le cours se situe**
 - Structuration modulaire**
 - Communication explicite de l'intention pédagogique de chaque module**
 - Titres formulés en termes de valeurs et/ou de problématiques morales**
 - Supports identifiés (titres, sources), lisibles**
 - Synthèses formatives, fiches-méthode, plan de cours**
 - Présence de travaux personnels, de notes manuscrites portant sur des moments d'intégration , de métacognition**
-

Se situer par rapport aux stratégies jugées efficaces pour la réussite scolaire

Moyen: Auto-évaluation formative du professeur

Stratégies (Exemples)	Pratiques concrètes	Fréquence: Régulièrement/ Rarement/Jamais	Explications
Pédagogie différenciée			
Remédiation immédiate			
Métacognition			
Apprentissage coopératif			
Evaluation critériée			
Autre			